

VOUS RENDRE COMPTE DE 6 ANS D'ACTION

**À VOS CÔTÉS
POUR CLAPIERS**

**BILAN DE MANDAT
2020 - 2026**

DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
MENÉE PAR ÉRIC PENSO





EDITO

D'ÉRIC PENSO, MAIRE DE CLAPIERS

Chères Clapiéroises, chers Clapiérois,

Après six années riches d'actions portées avec la passion de Clapiers, notre beau village où il fait bon vivre, nous vous rendons compte. Dans un contexte parfois difficile pour l'action des collectivités locales, votre confiance en 2020 a été notre moteur et nous n'avons jamais cessé d'agir avec détermination et enthousiasme, à votre service.

Aux côtés de l'équipe municipale et grâce à l'action des agents de la Commune, que je tiens à remercier chaleureusement, nous avons porté de nombreux projets pour améliorer la vie à Clapiers, nourrir ce qui en fait la force et progresser dans les domaines où c'est nécessaire, et cela avec toujours pour boussole le bien-vivre ensemble. Nous avons tenu nos engagements.

À l'heure du bilan, je suis fier de rendre compte de nos réalisations qui ont touché toutes les générations: éducation et enfance, transition écologique et solidaire, amélioration du cadre de vie et des équipements publics, enrichissement de l'offre sportive, culturelle, et festive, tout en préservant notre environnement verdoyant, et la sérénité qui caractérise notre village.

Nous avons suivi le cap d'un service public de qualité, de proximité, dans le cadre d'une gestion financière saine et responsable, pour préserver la capacité d'agir à l'avenir pour Clapiers. Vous pourrez découvrir tout cela en détail et en transparence au fil des pages de ce document, qui vous rend compte de ce que nous avons mis en œuvre à votre service ces dernières années.

Attachés à nos valeurs de proximité, de solidarité, de fraternité, et bien sûr au service de l'intérêt général des Clapiéroises et Clapiérois, nous avons œuvré sans dogmatisme pour que chacun puisse s'épanouir ici et y vivre pleinement son projet de vie. Ainsi, c'est ensemble, grâce à votre implication et à notre engagement commun, que Clapiers reste plus que jamais ce village que nous aimons, tourné vers son avenir.

Continuons sur cette voie, continuons d'agir pour Clapiers !

Avec tout mon dévouement,

Eric Penso

SOMMAIRE

• ÉDUCATION - PETITE ENFANCE - JEUNESSE	4-5
• SOLIDARITÉ - SANTÉ	6-7
• TRANQUILLITÉ PUBLIQUE - SÉCURITÉ	8-9
• CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC - URBANISME	10-11
• TRANSITION ÉCOLOGIQUE	12-13
• MOBILITÉS	14-15
• BIEN VIVRE ENSEMBLE CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET BIEN VIEILLIR	16-19
• PARTICIPATION CITOYENNE	20-21
• FINANCES	22-23

Ce bilan a été intégralement financé et distribué par les membres du groupe majoritaire élus en 2020. Imprimé par Imp'Act Imprimerie - 5911 route de Frouzet - 34830 St-Martin-de-Londres.

VOS ÉLUS
DU GROUPE
MAJORITAIRE :

Monique **BARON**

Julien **BASCOUL**

Bernadette **BRISARD**

Guillaume **BUREL**

Annie **CHAYRIGUES**

Clotilde **COLLOS**

Gilles **DUTAU**

Carole **GIRARD**

Florence **GRANJEAN**

Julie **LECORNEC**

Cheikh **LO**

Guy **MARTRE**

Guilhem **MAUREL**

Thierry **NOËL**

Éric **PENSO**

Pascal **RIBES**

Clotilde **SABOT**

Joseph **SCALZI**

Gérald **SILVESTRE**

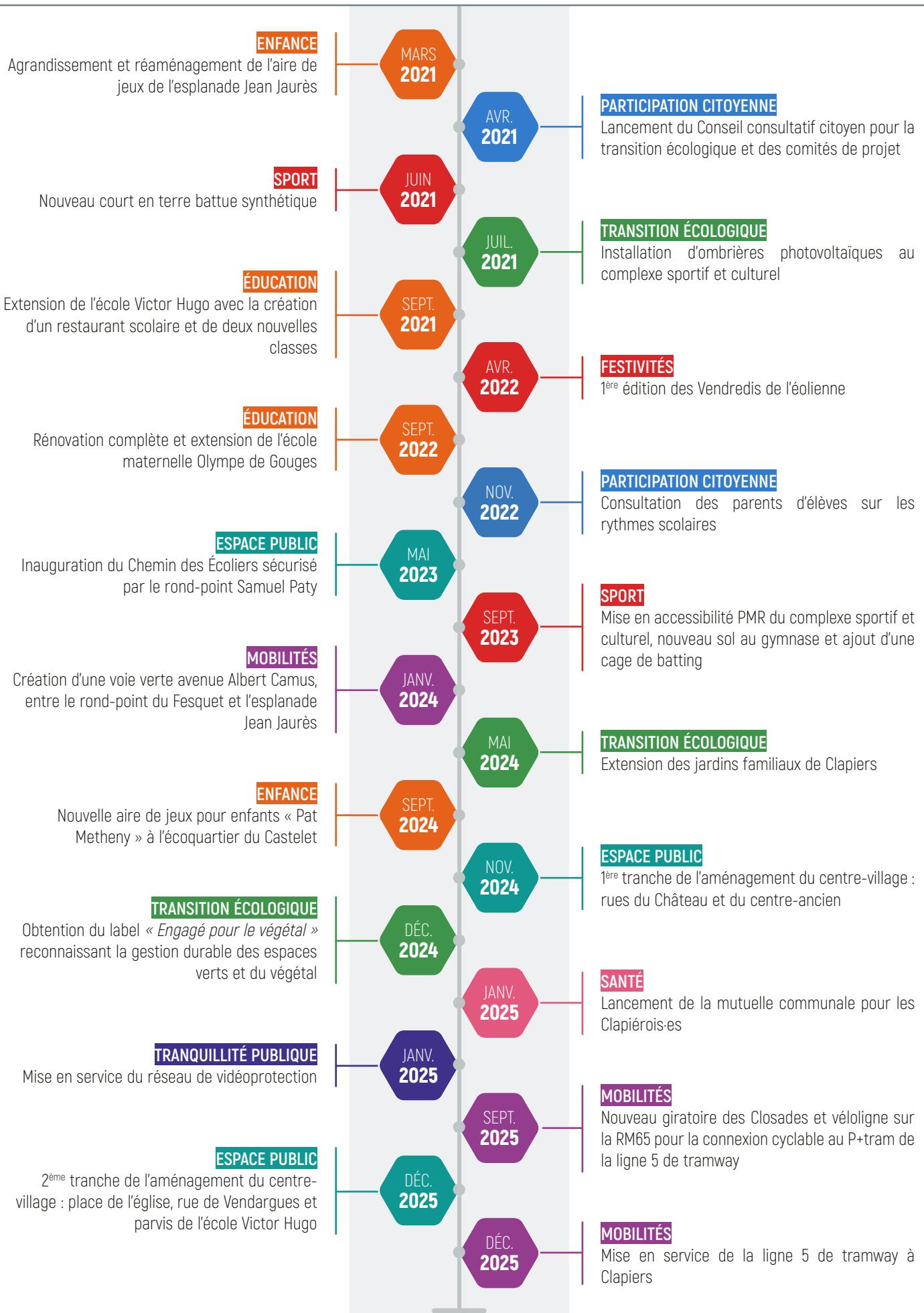
Séverine **TEILHARD-RIOLA**

Amandine **TEMPIER**

Anne **VINCENT-FAGOT**



AU FIL DU MANDAT





ÉDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE

NOTRE ENGAGEMENT :
OFFRIR À CHAQUE ENFANT LES MEILLEURES CONDITIONS POUR S'ÉPANOUIR

L'éducation, la petite enfance et la jeunesse sont au cœur des priorités de notre action municipale. Offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour s'épanouir, apprendre et grandir dans un environnement bienveillant est essentiel pour préparer l'avenir de notre village. Avec l'équipe municipale, nous avons veillé à renforcer la qualité de l'accueil des plus petits, à soutenir les équipes éducatives et à développer des initiatives en faveur de la jeunesse. Cet engagement a permis de favoriser un cadre propice au développement personnel, à la réussite scolaire et à l'épanouissement collectif de nos plus jeunes habitants.

UN INVESTISSEMENT IMPORTANT POUR L'ÉPANOUISSLEMENT DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES DE CLAPIERS

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES



Les fournitures scolaires sont financées chaque année pour tous les élèves, à hauteur de 46 € par élève à la maternelle et 58 € par élève à l'élémentaire.



Un temps de dialogue entre les parents et le service Enfance, le «Café des parents», a été mis en place tous les vendredis.



La classe *ULIS* a été maintenue.



Des moyens importants sont alloués aux temps périscolaires et extrascolaires pour proposer des activités épanouissantes et apprenantes au service du bien-être des enfants.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE *VICTOR HUGO*

Sur le site de la rue du Calvaire :

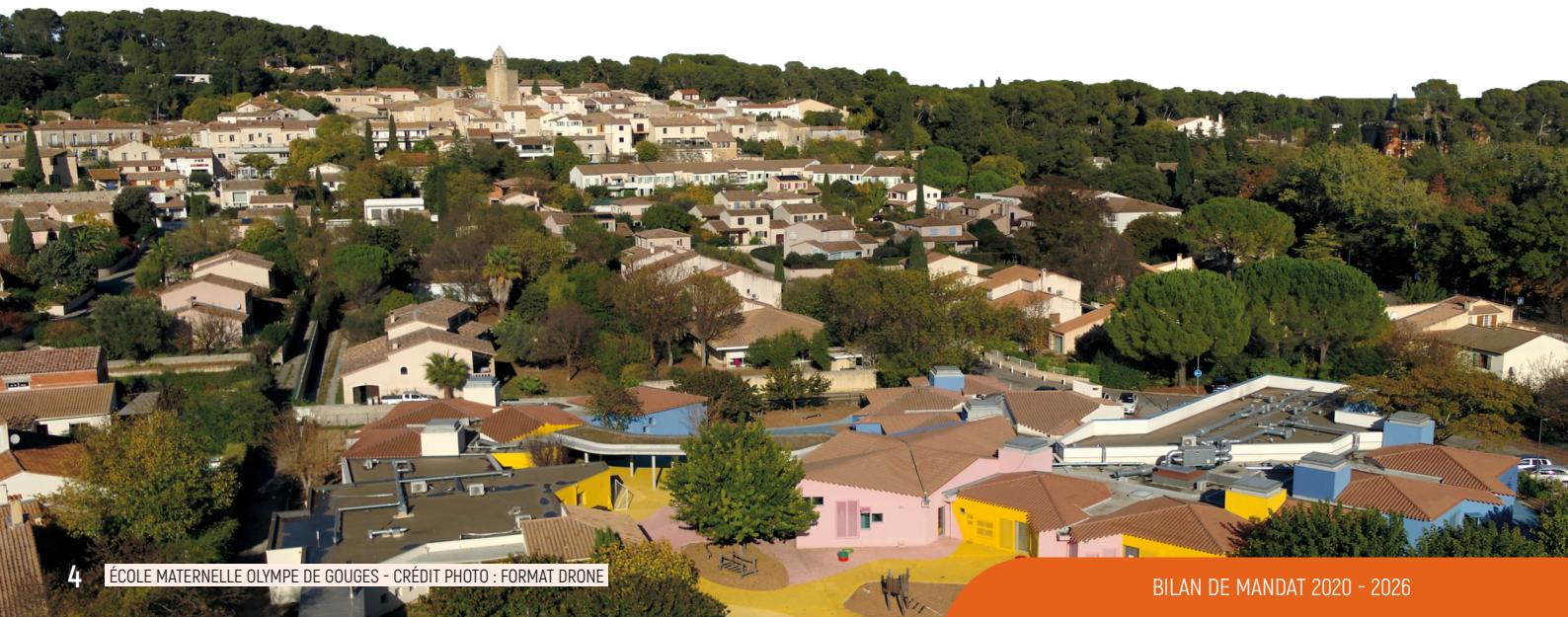
- Création de 2 nouvelles classes ;
- Création d'un **restaurant scolaire** ;
- Rénovation des **sanitaires** extérieurs ;
- Réaménagement du **parvis** ;
- Création d'un **local à vélo** sécurisé ;
- Mise en service d'un **ascenseur** pour l'accessibilité de tous.

Sur le site de la rue Bosc :

- Nouveaux **jeux au sol** dans la cour ;
- **Sécurisation** de la cour avec la pose de **brises-vues**.

ÉCOLE MATERNELLE *OLYMPIE DE GOUGES*

- Réfection de 100% des classes ;
- Création d'une **classe supplémentaire**, d'un **dortoir**, d'un **local à vélo** sécurisé ;
- Agrandissement du **restaurant scolaire** ;
- **Nouveaux locaux** pour les ALP (*Accueils de Loisirs Périscolaires*) ;
- **Nouveau préau** pour relier les classes et la bibliothèque à la salle polyvalente ;
- Entrée repensée, **nouveau parvis** et plan de circulation amélioré à ses abords ;
- Réfection de la cour en matériaux **écologiques** et **drainants**, ajout d'une **ceinture végétalisée** autour du bâti ;
- Mise en **accessibilité PMR** du restaurant scolaire et des classes.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU BIEN MANGER DES ENFANTS



En plus de la création d'un restaurant scolaire à l'école Victor Hugo et de l'extension de celui de l'école Olympe de Gouges, nous avons **doublé le personnel** affecté à la restauration scolaire sur la durée du mandat.

Notre engagement en faveur du bio dans la restauration scolaire nous a permis d'obtenir le label « *Territoire Bio Engagé* ». Nous avons également favorisé le circuit court avec **60%** de produits venant d'Occitanie, supprimé le plastique des restaurants scolaires, et luttons activement contre le gaspillage alimentaire.

Le **Comité Consultatif de la Restauration Scolaire**, composé d'enfants élus, de parents d'élèves délégués, de représentants de la Commune, des directeurs d'école, du fournisseur et d'une nutritionniste permet d'échanger régulièrement sur les sujets relatifs à la restauration scolaire.

Nous avons fait le choix de toujours maintenir des tarifs peu élevés et avantageux pour les familles : **4,87€** le tarif maximal incluant le repas et l'accueil méridien de l'enfant. De nombreuses familles bénéficient par ailleurs de tarifs réduits grâce au CCAS.

ACCOMPAGNER LES JEUNES CLAPIÉROIS·ES VERS L'AVENIR

- Rénovation et aménagement du local jeunes au complexe sportif et culturel ;
- Convention avec le collège *François Mitterrand* pour développer des animations à destination des collégiens ;
- Ouverture d'une permanence hebdomadaire de la **mission locale des jeunes** à Clapiers ;
- Création d'un événement annuel de « *Job Dating* », le forum **Clap'Emploi**, avec plus de 200 visiteurs en 2025 ;
- Programmation riche de **séjours et activités** à destination des jeunes Clapiérois·es via le service jeunesse ;
- Création de la **Fête annuelle de la jeunesse**, pour fédérer les acteurs et les énergies au service des jeunes Clapiérois·es.



FOCUS

SÉCURISER LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

Pour le bien-être et la tranquillité des écoliers à Clapiers, nous nous sommes attachés à **sécuriser les abords des écoles** et à améliorer le cheminement vers celles-ci. Pour garantir des trajets plus sûrs et agréables aux enfants et à leurs familles :

- Aménagement du rond-point *Samuel Paty* sur le boulevard de la liberté sur le chemin de l'école *Olympe de Gouges* ;
- Parvis de l'école maternelle repensé et refait ;
- Requalification du parvis de l'école *Victor Hugo* (site de la rue du Calvaire) dans le cadre de l'aménagement et l'embellissement du centre-village ;
- Présence de la police municipale aux entrées et sorties sur les deux sites de l'école élémentaire ;
- Réaménagement du carrefour entre le *boulevard de la Liberté*, la *rue du Château* et l'*avenue Georges Frêche* vers le collège.

EN QUELQUES CHIFFRES...

4 200 000 €

ont été investis pour les rénovations des deux écoles élémentaire et maternelle

3

nouvelles classes ont été créées dans les écoles de la commune durant le mandat

100 %

des élèves des écoles clapiéroises bénéficient du financement de leurs fournitures scolaires

38

jeunes Clapiérois·es ont bénéficié d'un accompagnement par la mission locale des jeunes, ouverte à Clapiers en 2025

UN ENGAGEMENT FORT POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ À LA CRÈCHE « *LES LAPINOUX* »

- **Doublement** de la subvention de l'association gestionnaire ;
- Mise à disposition **gratuite** des locaux de la Maison de la Petite Enfance *Marie Lacroix* - **600 m²** dédiés à la petite enfance ;
- Prise en charge des travaux de maintenance.

NOUVEAUX LIEUX DÉDIÉS À L'ENFANCE

De nouveaux locaux ont été aménagés pour le **RAM** (*Relais des Assistantes Maternelles*) et le **LAEP** (*Lieu d'Accueil Enfants-Parents*).





SOLIDARITÉ ET SANTÉ

NOTRE ENGAGEMENT : UNE COMMUNE BIENVEILLANTE QUI PROTÈGE LES CLAPIÉROIS·ES

La solidarité et la santé constituent des piliers essentiels de notre action municipale, pour que Clapiers soit une commune bienveillante et protectrice. Nous avons agi avec conviction pour accompagner les plus vulnérables, renforcer les liens d'entraide et garantir à chacun un accès facilité à la protection sociale. La solidarité est l'une de nos valeurs fondamentales, indissociable du bien-vivre ensemble qui fonde notre identité. Plus d'accessibilité et d'inclusivité, plus d'attention portée à chaque habitant: c'est ainsi que nous avons œuvré, afin que toutes et tous se sentent sereins et protégés des risques de la vie à Clapiers.



LA MUTUELLE COMMUNALE

POUR PROTÉGÉR VOTRE SANTÉ ET PRÉSERVER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Nous avons développé un partenariat avec **La Mutuelle Familiale** afin que chaque Clapiérois·e ait accès à des tarifs négociés et à une bonne couverture de ses besoins de santé :

- **Compétitif**, environ 20% moins cher que les prix du marché à prestation équivalente ;
- **Adaptable**, avec 4 niveaux de garanties attractifs ;
- **Accessible**, avec un accompagnement personnalisé et de proximité à Clapiers.

CAPACITÉ D'AGIR RENFORCÉE POUR LE CCAS

- **Doublement des effectifs** du CCAS : recrutement d'un travailleur social, accompagné d'un agent administratif ;
- **Augmentation** du budget total alloué à la politique sociale communale par la Commune et le CCAS depuis 2020 ;
- **Amélioration** de la prise en charge de la mission d'accueil de proximité, d'écoute, de soutien, d'accompagnement personnalisé et d'aides financières ;
- Pérennisation d'un **large dispositif d'aides facultatives** aux familles : aides financières aux foyers (*loyer, factures d'énergie, santé, réparations...*), aides pour le restaurant scolaire et les accueils de loisirs périscolaires, chèque loisirs pour la pratique d'une activité extrascolaire, aide aux voyages scolaires, aide alimentaire ;
- Augmentation des aides d'urgence accordées aux administrés en cas de nécessité.



Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à Clapiers.



Mise à disposition d'un ordinateur et aide du CCAS aux démarches administratives pour lutter contre la fracture numérique.



Mobilisation municipale et citoyenne pour l'accueil de 8 familles de réfugiés ukrainiens.



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE À LA MATERNELLE

UNE BOUTIQUE À PRIX SOLIDAIRES

Nous avons mis en place une **boutique éphémère solidaire** qui se tiendra 4 fois par an à l'espace Bonnier.

Les objectifs sont multiples : elle permet à la fois de donner accès à des **vêtements de qualité à prix abordables**, de favoriser la **seconde main**, et de soutenir les projets du CCAS au bénéfice des personnes en situation de précarité.



INAUGURATION DE LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

L'ACCENT SUR L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

PMR : 100% des nouveaux aménagements de voirie sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 90% des bâtiments municipaux recevant du public ont été mis en accessibilité. Les 10% restants correspondent à l'église qui est protégée par son classement comme monument historique.

INCLUSION : Nous avons soutenu l'implantation dans la ZAC du Castelet de **logements adaptés** pour des personnes en situation de handicap, accompagnées vers l'autonomie par l'association « *Espoir Hérault* ».



RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES DENRÉES

Q) FOCUS

MERCI AUX BÉNÉVOLES DE LA HALTE ALIMENTAIRE !

L'aide alimentaire est un maillon important de la solidarité dans notre village.

Grâce aux collectes biennuelles de la **Banque Alimentaire**, à la générosité des donateurs et aux distributions organisées chaque semaine, les bénévoles de la **Halte Alimentaire** apportent une aide précieuse aux personnes les plus précaires.

Leur engagement, guidé par la **volonté d'aider**, illustre des valeurs d'entraide et de solidarité exemplaires. Nous avons réalisé des investissements pour faciliter leur action, mais c'est bien leur dévouement qui fait la différence.

Bravo et merci à elles et eux !

EN QUELQUES CHIFFRES...

300

Clapiérois-es sont couverts par la mutuelle communale

76

familles (soit 111 enfants) ont bénéficié de l'aide financière pour la restauration scolaire en 2024 ; dont **85%** ont bénéficié du repas à 1€

21

personnes isolées, contactées régulièrement par les agents du C.C.A.S.

820

personnes accueillies au C.C.A.S. en 2024

70€

versés aux enfants clapiérois via le **chèque loisirs** pour les aider à pratiquer une activité sportive ou culturelle extrascolaire



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

NOTRE ENGAGEMENT : UNE COMMUNE MOBILISÉE POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

La tranquillité publique et la sécurité sont des conditions essentielles pour préserver le havre de paix que représente à nos yeux Clapiers. Attachés à offrir à chacune et chacun la possibilité d'y vivre sereinement, nous avons multiplié les actions concrètes: soutien à la police municipale, coopération renforcée avec la gendarmerie installée dans notre caserne communale, et dispositifs destinés à protéger les habitants, leurs familles et leurs biens. Notre engagement constant permet de garantir que la sécurité et la tranquillité demeurent une réalité partagée par tous.

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION À CLAPIERS

La vidéoprotection à Clapiers, c'est :

- Un réseau de **19 caméras**, aux entrées et sorties de ville, sur les grands axes de Clapiers et en certains points stratégiques ;
- Un outil complémentaire pour renforcer la **tranquillité publique**, **prévenir la délinquance** et soutenir l'action de la **Gendarmerie Nationale** et de la **Police Municipale** ;
- Un dispositif **encadré strictement**, utilisé seulement en cas d'infraction et sous le contrôle d'un **magistrat**.



LA COMMUNE INVESTIT POUR VOTRE TRANQUILLITÉ



Un effectif total de **4 policiers municipaux**, appuyés par un agent d'accueil au poste de police.



Achat de **radars pédagogiques** pour améliorer la sécurité routière sur les axes fréquentés de la Commune.



Opération **Tranquillité Vacances** avec la police municipale pour assurer des patrouilles contre les tentatives de cambriolage.



Plan d'investissement pluri-annuel pour rénover la caserne de gendarmerie - qui fait partie du patrimoine communal - et réalisation de travaux de maintenance pour donner les meilleures conditions de travail à notre brigade :

toitures des logements, des chaudières, réfection des VMC, installation d'une clôture de sécurisation extérieure...



Achat de **2 vélos électriques** pour renforcer la mobilité et la proximité de la police municipale au service des habitants, avec un mode de déplacement durable.



Acquisition d'un **véhicule porteur d'eau** pour faciliter la mission des bénévoles du CCFF de surveillance du massif forestier et de prévention des incendies.



Signature d'une **convention de coordination** avec la gendarmerie de Clapiers, un lien étroit entre les forces de l'ordre locales pour veiller à la sécurité de toutes et tous.



EN QUELQUES CHIFFRES...

140H

de présence des forces de l'ordre sur le territoire communal chaque semaine

776

visites de la police municipale dans le cadre de l'opération tranquillité vacances en 2025

72H

de patrouille des bénévoles du CCFF durant les 3 mois d'été



FOCUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Nous avons pérennisé ce dispositif qui a beaucoup de succès auprès des Clapiérois-es, permettant aux particuliers de partir plus sereinement lors d'une **absence prolongée**.

Une fois inscrit auprès de la police municipale, votre domicile est **surveillé par les agents** avec attention durant votre absence à l'occasion des patrouilles, pour repérer d'éventuelles anomalies et prévenir les tentatives de cambriolage.



CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC, URBANISME

NOTRE ENGAGEMENT :

AMÉNAGER DURABLEMENT NOTRE VILLAGE POUR PRÉSERVER ET VALORISER NOTRE CADRE DE VIE

Cadre de vie, espace public et urbanisme sont au cœur de notre ambition d'aménager durablement notre village, afin que chacun y vive bien et ce en tenant compte des enjeux du réchauffement climatique. Notre commune bénéficie d'un cadre exceptionnel, véritable poumon vert et écrin de nature, que nous avons souhaité préserver et valoriser.

Avec une politique d'urbanisme maîtrisée et raisonnée, nous avons sanctuarisé les espaces naturels et agricoles tout en favorisant une croissance démographique mesurée, centrée sur le réinvestissement urbain et le développement de l'écoquartier du Castelet. Dans le même temps, nous avons conduit une politique ambitieuse et inclusive d'aménagement des espaces publics, ces lieux de partage et de rencontres qui appartiennent à tous, afin de renforcer la convivialité et rendre la vie ici plus agréable au quotidien.

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE



EMBELLISSEMENT ET REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLAGE

- Réalisation de la 1^{ère} et 2^{ème} tranche de la transformation du **coeur de Clapiers** : rues du château, du centre-ancien, place de l'église, rues de Vendargues et du Calvaire, parvis de l'école ;
- Mise en valeur de la beauté du centre de Clapiers, aménagé pour en faire un espace **plus agréable à vivre** ;
- Amélioration de la connexion entre le centre-village et le sud de Clapiers via la rue du Château ;
- Développement des **continuités piétonnes et cyclables** afin de mieux sécuriser et concilier les différents modes de mobilités ;
- Préservation et création d'**espaces de stationnement** : ouverture du parking de la **placette de Bonnier** et ses 10 places au public, 20 nouvelles places **rue de Vendargues** face au cimetière et 7 nouvelles places **rue des Moulières**, à côté de l'école Victor Hugo.

CRÉATION ET AMÉLIORATION D'ESPACES DE VIE, DE PARTAGE ET RENCONTRE

- Création de l'aire de jeux **Pat Metheny** dans le quartier du Castelet ;
- Installation de 2 **tables de ping-pong en libre accès** dans l'écoquartier du Castelet ;
- Installation de **bancs** et **ombrières** sur l'aire de loisirs du skatepark ;
- Création d'une nouvelle aire de **street-workout** et d'un **billodrome** ;
- Installation de **tables de pique-nique** au parc Claude Leenhardt.



Nous avons réalisé des investissements avec la Métropole de Montpellier pour le renouvellement des réseaux d'eau et d'électricité (centre-village, rue des Litanies, des Jardins, route de Montferrier...) et la requalification de la voirie du Boulevard de la Liberté.

UN URBANISME MAÎTRISÉ EN FAVEUR D'UN HABITAT DURABLE

PRÉSÉRATION DU CADRE NATUREL DANS LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CLIMAT

- Sanctuarisation de tous les espaces **naturels, agricoles et forestiers**, et limitation de la consommation foncière : **aucune extension du périmètre constructible** ;
- Protection des **continuités écologiques** via les trames vertes et bleues ;
- Extension de la surface protégée par les classifications « *Espace boisé classé* » et « *Espace vert protégé* » ;
- Investissement communal annuel pour l'entretien et la mise en sécurité de la **forêt de Clapiers**.

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOQUARTIER DU CASTELET POUR LOGER LES CLAPIÉROIS-ES ET LES NOUVEAUX VENUS

Ce « *parc à habiter* » de 14 hectares – dont 7,5 hectares d'espaces végétalisés avec **650 arbres** et **13.000 arbustes** – est labellisé « *Écoquartier* », certifiant des logements durables et éco-responsables, avec une consommation énergétique réduite. Son aménagement est **planifié, maîtrisé, et échelonné** pour anticiper l'impact de la croissance démographique.

Un quartier intégré au cœur de village : En plus de la rénovation de la rue du Château qui fait désormais la part belle aux piétons, nous avons pris la décision de **ne pas implanter de commerces** à la ZAC du Castelet pour préserver nos commerces de centre-village.

Un quartier inclusif : Nous avons soutenu le projet de l'association **Espoir Hérault** de créer dans la résidence *Thelonious Monk* des logements adaptés pour des personnes en situation de handicap que l'association accompagne vers l'autonomie.

De nouveaux modes d'habitat participatif : L'écoquartier accueille la toute première **Maison Ecoé**, une coopérative d'habitants qui propose un concept innovant d'habitat groupé intergénérationnel collaboratif.

EN QUELQUES CHIFFRES...

33 %

d'espaces naturels sur le territoire de la commune, intégralement sanctuarisés

60 %

de la surface de l'écoquartier du Castelet est constituée d'espaces verts

1 ÈRE

commune de la Métropole avec un programme de logements individuels respectant la réglementation RE2020, particulièrement rigoureuse en faveur de bâtiments moins énergivores

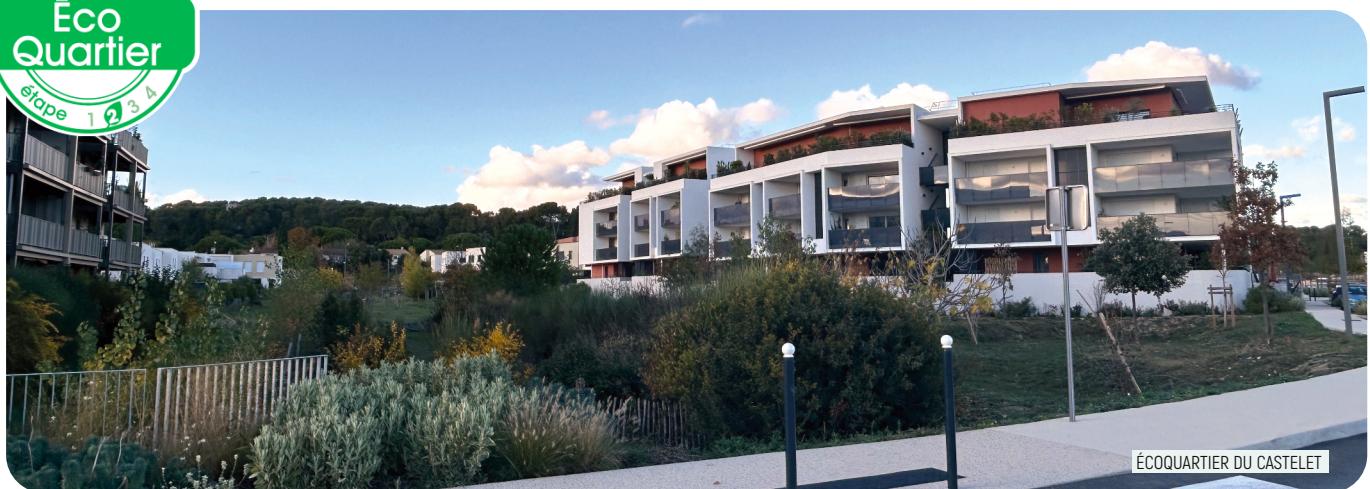
FOCUS

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT À CLAPIERS

Nous avons mené une politique **ambitieuse** pour favoriser l'accès au logement de tous à Clapiers, et permettre aux jeunes et aux habitants originaires du village de pouvoir s'y loger et continuer à y vivre.

L'**écoquartier du Castelet** en est un bel exemple, avec **30 %** de logements sociaux et **20 %** de logements en accession abordable. La Commune y a développé le dispositif de « *Bail réel solidaire* », qui réduit significativement le coût d'acquisition des logements en dissociant le foncier du bâti. Avec la mise en place du BRS à Clapiers sur **50 logements** de l'écoquartier du Castelet, nous aidons concrètement les Clapiérois-es à devenir propriétaires dans la commune.

Cette diversité de logements permet à chacun de trouver sa place dans son parcours résidentiel, et d'avoir la possibilité de vivre à Clapiers **dans un cadre agréable**.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

NOTRE ENGAGEMENT :

AGIR LOCALEMENT POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE PORTEUSE D'ACTIONS CONCRÈTES ET EFFICACES POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Conscients de l'importance des enjeux climatiques et de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre une politique municipale en faveur de la transition écologique visant à réduire notre empreinte carbone, accélérer notre transition énergétique, préserver le patrimoine végétal et la biodiversité, réduire et valoriser nos déchets en lien avec la métropole. Cette politique déclinée dans toutes les composantes de l'action municipale concerne l'ensemble de notre territoire et tous nos concitoyens de la petite enfance jusqu'aux séniors, pour contribuer ensemble à développer un modèle de société durable et résilient.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

- Sanctuarisation des espaces naturels et des écosystèmes dans le cadre du **PLUi**, protégeant les trames vertes (*milieux naturels et agricoles*) et bleues (*réseaux aquatiques et humides*) des infrastructures humaines ;
- Élaboration de l'**Atlas de la Biodiversité Communale** : recensement détaillé et cartographié des milieux et des espèces présentes à Clapiers pour mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les processus d'aménagement et de gestion du territoire ;
- Etablissement d'un **inventaire des zones humides** et de grande biodiversité et cartographie des zones potentielles de plantations en milieu urbain ;
- Obtention du label « *Engagé pour le végétal* » pour notre **gestion durable** et différenciée des espaces végétalisés en zone urbaine et le bannissement de l'usage des pesticides ;
- Pérennisation du principe de l'extinction partielle de l'éclairage public et mise en place de solutions d'éclairage plus respectueuses de l'environnement, pour **réduire les nuisances** sur la faune et la flore ainsi que la **consommation énergétique** (Clapiers est parmi les 1062 communes en France labellisées « *Villes et villages étoilés* » pour son action en faveur de la qualité de l'environnement nocturne).

EN QUELQUES CHIFFRES...

26

tonnes d'émission de CO₂ en moins grâce à la chaudière à bois de l'école maternelle

80 %

du réseau d'éclairage public équipé d'ampoules basse consommation sur ce mandat

1 220 500 €

investis pour l'extension de l'école élémentaire Victor Hugo, reconnue Bâtiment Durable d'Occitanie niveau OR

2,1 M³

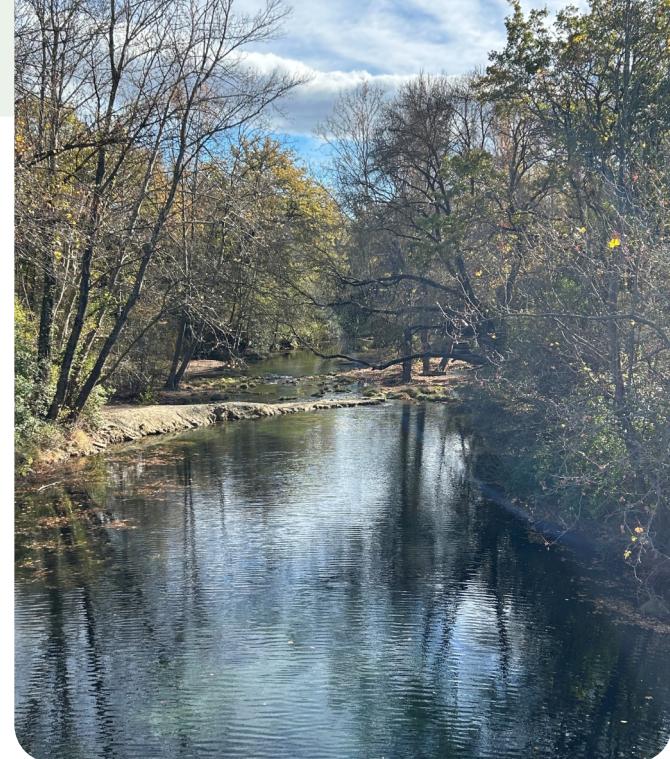
d'eau consommée par élève et par an, en moyenne, dans les écoles de Clapiers : c'est une réduction de près de **60 %** par rapport à 2021 (5,1 m³) grâce aux efforts de la commune.

PARTICIPER À LA TRANSITION AGRO-ALIMENTAIRE

- Clapiers labellisé « *Territoire bio engagé* » pour son engagement en faveur des produits bios en restauration scolaire ;
- Priorisation des **producteurs locaux** de la région Occitanie pour les produits servis en restauration scolaire ;
- Pérennisation et renforcement de l'aide à l'organisation du **Festival de la Tomate**, dont Clapiers est désormais le 1^{er} soutien : pour la promotion de l'**agroécologie**, la mise en valeur de l'**agriculture locale** et des **circuits courts**, qui intègre et défend les **producteurs locaux** ;
- Poursuite de l'**écopastoralisme** dans les bois de Clapiers avec le maintien d'un troupeau de moutons pour l'entretien de parcelles agricoles et forestières ;
- Participation au plan de gestion du **domaine de Viviers** qui favorise l'installation de cultures vivrières Bio de proximité.

AVANCER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE COMMUNALE

- Réalisation du **bilan carbone de la Commune** dans la perspective de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par la collectivité ;
- Mise en œuvre du décret tertiaire qui vise à **réduire la consommation énergétique** des bâtiments de plus de 1000 m² (*complexe sportif, écoles maternelle et élémentaire*) ;
- Mise en place de la régulation thermique des principaux bâtiments (*gestion thermique centralisée*) ;
- Rénovation et extension de l'école maternelle **Olympe de Gouges** et de l'école élémentaire **Victor Hugo** (*site de la rue du Calvaire*) qui s'inscrivent dans le plan de rénovation thermique des bâtiments communaux :
 - **École maternelle** : amélioration des performances énergétiques avec la mise en place d'une chaudière à granulés de bois (*consommation du combustible 100% renouvelable et moins d'énergie qu'une chaudière à gaz*), désimperméabilisation et végétalisation de la cour de récréation ;
 - **École élémentaire** : rénovation reconnue *Bâtiment Durable Occitanie* niveau *OR* pour sa haute qualité environnementale et énergétique (*faible consommation, matériaux locaux...*) ;
- Obtention du label « *Commune économie en eau* », en partenariat avec l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat**, en faveur d'une gestion responsable de la ressource en eau ;
- Remplacement de l'éclairage public avec la généralisation de **LED basse consommation** et la suppression des candélabres à boule ;
- Implantation d'**ombrières photovoltaïques** sur le parking du complexe sportif ;
- Réalisation d'une étude technico-économique afin d'évaluer le potentiel d'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toits communaux et la faisabilité technique des modèles d'autoconsommation individuelle ou collective. L'installation d'ombrières photovoltaïques a aussi été évaluée ;
- Identification des **zones d'accélération** destinées à favoriser l'implantation des installations de production d'énergies renouvelables à Clapiers dans le cadre de la **loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables**.



AGIR POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Participation à la stratégie **Zéro Déchet** de la Métropole en faveur du tri sélectif et de la réduction des déchets :
 - Mise en œuvre de la **collecte des biodéchets** en Points d'Apport Volontaire pour améliorer le tri
 - Implantation de **composteurs collectifs** en centre-village et dans l'écoquartier du Castelet pour réduire les déchets à la source
 - Fourniture gratuite d'un **composteur individuel** métropolitain sur demande.
- Lutte contre le **gaspillage alimentaire** au sein des restaurants scolaires : pesée des assiettes, installation de tables de tri, redistribution des denrées non consommées aux goûters des temps péri et extra-scolaires.

FOCUS

UN PLAN D'ACTION TRANSVERSAL EN FIL ROUGE DE LA POLITIQUE COMMUNALE

La politique municipale en faveur de la transition écologique ne peut se résumer aux actions citées dans cette rubrique, car elle se retrouve à l'échelle de **presque tous les pans de l'action communale**.

Urbanisme, mobilités, aménagement du cadre de vie, restauration scolaire, participation citoyenne... La transition écologique est le **fil rouge** de la politique municipale.

Nous sommes la seule commune métropolitaine hors Montpellier à avoir mis en place un **service municipal dédié à la transition écologique**.



MOBILITÉS

NOTRE ENGAGEMENT : UNE COMMUNE AU CŒUR DES MOBILITÉS DE DEMAIN

Agir pour les mobilités, c'est agir directement pour la qualité de vie, et nous nous y sommes fortement attachés. Face aux enjeux environnementaux, nous avons encouragé l'usage des modes de déplacement actifs, en offrant de meilleures conditions pour marcher et circuler via des mobilités douces.

En lien étroit avec la Métropole, qui est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire métropolitain, nous avons porté une démarche cohérente afin d'améliorer à la fois les mobilités internes au village et les connexions vers l'extérieur, en particulier grâce à l'arrivée de la ligne 5 du tramway, qui constitue un véritable apport au quotidien pour les Clapiérois-es.

DES PROJETS MÉTROPOLITAINS QUI TRANSFORMENT LES MOBILITÉS POUR LES CLAPIÉROIS·ES

MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 5 DU TRAMWAY, CELLE DES CLAPIÉROIS·ES

- Du P+tram de Girac au centre-ville de Montpellier **gratuitement** et **en 19 minutes** ;
- Un tramway toutes les **7 minutes** à terme ;
- Desserte du P+tram avec la **ligne de bus 22** qui fera la connexion entre la ligne 5 à Clapiers et la ligne 2 à Jacou ;
- Un parking de **450** places extensible à **900** ;
- Un **local à vélos sécurisé** de 80 places ;
- **100% accessible** aux personnes à mobilité réduite ;
- 20 km d'aménagements cyclables le long du tracé de la ligne 5.

POUR CIRCULER EN SÉCURITÉ

- **Création d'un giratoire** aux Closades sur la RM65 pour réduire la vitesse à proximité des habitations, sécuriser l'entrée et la sortie du quartier ainsi que la traversée piétonne vers le Lez ;
- **Réalisation de la véloligne B** le long de la RM65 vers le rond-point du Fesquet et le P+tram de Girac pour aller au terminus de la ligne 5 de tramway à vélo en sécurité.



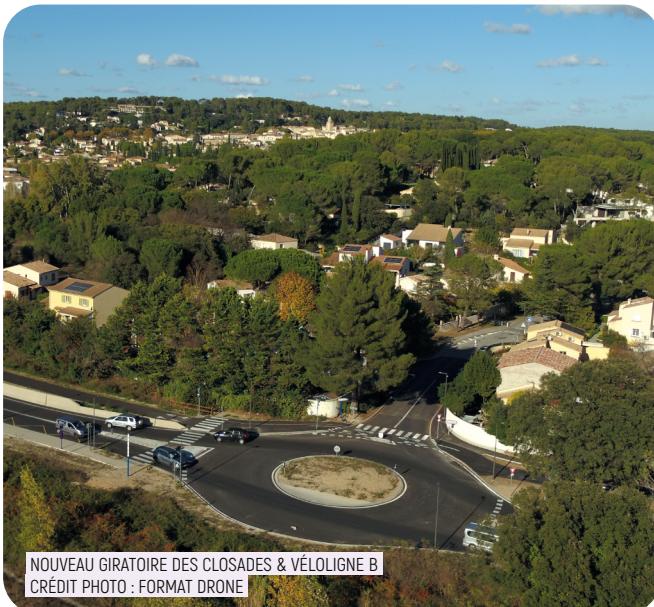
CRÉDIT PHOTO : C. RUIZ

INCITER À L'USAGE DES MOBILITÉS ACTIVES / NON POLLUANTES

- Engagement de la Commune dans le dispositif « *Savoir rouler à vélo* » : les **3 classes de CM2** sont formées chaque année pour apprendre à se déplacer à vélo et ancrer le réflexe d'une **mobilité active** chez les enfants ;
- Installation de **50 arceaux vélos** sur le territoire communal pour faciliter l'usage de la bicyclette ;
- Installation de **2 bornes de recharge** des véhicules électriques avenue Charles de Gaulle, face à l'esplanade ;
- Faciliter le **covoitage** : 2 zones de stationnement catégorisées « *aire de covoitage* » sur les parkings du parc Leenhardt et du skate-park ;
- Lancement d'une **permanence régulière** du « *Point Infos Mobilités* » de l'ALEC à la mairie de Clapiers, pour accompagner vers des mobilités plus économiques et écologiques ;
- Manifestations de sensibilisation aux **mobilités actives** comme la « *Semaine Européenne de la Mobilité* » et le challenge « *Mai à vélo* ».

SÉCURISER LES CONTINUITÉS PIÉTONNES ET CYCLABLES

- Aménagement du **centre-village** : en faire une grande « *zone de rencontre* » apportant plus d'espace, de sécurité et de continuité aux déplacements piétons et cyclables ;
- Élargissement et abaissement des trottoirs pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite ;
- Requalification de la rue du Château pour **améliorer** et **sécuriser** la connexion entre le boulevard de la Liberté, le collège, le Castelet et le centre-village ;
- Création du **rond-point Samuel Paty** sur le boulevard de la Liberté, entre l'école maternelle et le complexe sportif :
 - Élargissement des trottois et réfection de la piste cyclable pour un accès direct et serein à l'école, dont le parvis a été réaménagé pour une entrée apaisée
 - Faire ralentir les voitures à l'approche de l'école
 - Sécuriser la traversée du boulevard de la Liberté
- Aménagement du **carrefour** du boulevard de la Liberté - avenue Georges Frêche - rue du Château pour en sécuriser la traversée : c'est un **point de passage et de croisement important** vers le quartier du Castelet et le collège ;
- Amélioration de la **piste cyclable** avenue Georges Frêche, utilisée pour les déplacements vers le collège François Mitterrand ;
- Création d'une **voie verte**, réservée aux déplacements non motorisés, entre le rond-point du Fesquet et l'esplanade Jean Jaurès ;
- Création d'un **plateau traversant** surélevé sur l'avenue Albert Camus pour sécuriser la traversée au niveau de l'aire de loisirs du skate-park : meilleure accessibilité, visibilité et réduction de la vitesse des automobilistes ;
- Améliorations en plusieurs points de la **piste cyclable** du boulevard de la Liberté ;
- Sécurisation des abords de l'école élémentaire par la Police Municipale aux entrées et sorties d'écoles.



FOCUS

LIGNE 5 DE TRAMWAY À CLAPIERS, UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE.

L'arrivée du tramway dans le nord du territoire métropolitain, à Clapiers, va pouvoir changer la vie des habitants en leur offrant une alternative de déplacement **gratuite** et **non polluante** vers Montpellier où nous sommes nombreux à nous rendre régulièrement.

La ligne 5 à Clapiers a été évoquée pour la première fois en juillet 2010 par **Georges Frêche** lors de l'inauguration de la médiathèque Albert Camus. Depuis, nous défendons sa réalisation et nous sommes heureux de son aboutissement : un transport en commun qui facilite la vie et répond aux exigences du changement climatique.

EN QUELQUES CHIFFRES...

3 ÈME

commune la mieux notée sur les 31 de la Métropole au Baromètre Vélo 2025 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette qui rend compte du ressenti des usagers à vélo.

245

enfants clapiérois formés au « *Savoir Rouler à Vélo* » depuis 2023.

8 MIN

De marche en moyenne entre la médiathèque Albert Camus et le terminus de la ligne 5 au P+Tram de Girac.





BIEN VIVRE ENSEMBLE

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET BIEN VIEILLIR

NOTRE ENGAGEMENT :

CRÉER DU LIEN SOCIAL ET FAVORISER LE BIEN-VIVRE À CLAPIERS POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Le bien-vivre ensemble, au travers de la convivialité, la culture, le sport et la vie associative est depuis longtemps au cœur de notre vision pour Clapiers, bien au-delà d'un simple slogan. Nous avons agi pour créer du lien social, favoriser l'accessibilité au sport et à la culture, et l'épanouissement de toutes les générations en soutenant une programmation communale riche et variée et en accompagnant activement les acteurs et bénévoles associatifs.

Qu'il s'agisse de culture, de sport, de santé, de bien-être ou de moments festifs, chaque initiative contribue à renforcer le lien social et l'esprit de village qui nous sont si chers. En valorisant la dynamique associative et en favorisant la rencontre, nous avons fait du bien-vivre ensemble un véritable moteur de qualité de vie pour chacune et chacun.

SOUTENIR AVEC FORCE LE RICHE TISSU ASSOCIATIF CLAPIÉROIS

Les associations sont une force fédératrice essentielle à Clapiers et permettent aux habitants de s'épanouir par la pratique d'activités très diversifiées, à destination de tous : enfants, familles, adultes en activité, séniors... **Un grand merci aux bénévoles** pour leur investissement personnel indispensable à cela. Les associations et leurs adhérents ont pu compter sur notre soutien constant :

- Vote de **subventions importantes et durables** pour aider au financement de nombreux projets associatifs dans le cadre du budget municipal ;
- **Mise à disposition gratuite** des salles communales et équipements sportifs et culturels pour leurs activités ;
- Soutien logistique des services municipaux pour l'organisation des manifestations associatives ;
- Communication **au service des associations** (*Clap'Associations, bulletin municipal, site internet, aide à l'impression d'affiches, flyers...*) ;
- Organisation annuelle du **forum des associations**.



INVESTIR POUR DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Nous avons réalisé de nombreux investissements pour améliorer et favoriser la pratique du sport et d'activités artistiques, culturelles, conviviales, écologiques et solidaires au bénéfice de toutes et tous.

JARDINS FAMILIAUX :

Extension des jardins familiaux de Clapiers avec la création de **30 nouvelles parcelles à cultiver** pour développer ce projet social, solidaire, écologique et permettre à plus de Clapiérois·es d'y prendre part.

Les terrains communaux et l'accès à l'eau sont mis **gratuitement** à disposition des jardiniers ;

ÉQUIPEMENTS CULTURELS :

Réfection de la salle de l'**école de musique** au sein de l'espace culturel Jean Penso ;

Installation de 3 **boîtes à lire** dans le village (*budget participatif*) ;

Rénovation de la salle Jean-Noël Bonnefoi (*budget participatif*).

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL :

Mise en **accessibilité PMR** de l'ensemble du site pour favoriser le sport et la culture pour tous ;

Pose d'un **sol sportif neuf** et réfection des vestiaires et sanitaires ;

Installation d'une **cage de batting** pour la pratique du baseball et du softball.

PLATEAU SPORTIF - RUE DE VIVIERS :

Inauguration d'un nouveau **court de tennis** en terre battue synthétique ;

Installation d'un nouvel espace de **street-workout** à l'aire de fitness (*budget participatif*).





BIEN VIVRE ENSEMBLE

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET BIEN VIEILLIR

UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE DE MANIFESTATIONS COMMUNALES

Nous sommes convaincus que les moments de rassemblement, de partage et de rencontre sont la pierre angulaire du bien-vivre ensemble et de l'esprit de village qui fédère notre communauté clapiéroise. Aussi nous sommes particulièrement attachés à faire vivre à Clapiers une programmation **culturelle, conviviale et festive** riche et gratuite pour tous les habitants.

CULTURE

Clapiers est un village de culture, et elle est au cœur de notre projet municipal. Parce qu'elle est un vecteur d'émancipation et d'épanouissement, nous avons créé et pérennisé de nombreuses manifestations culturelles :

- Festival des musiques du monde **NOUVEAU**
- Festival des fanfares
- Montpellier Danse à Clapiers
- Clapiers DJ Festival **NOUVEAU**
- Festival Radio France
- Cinéma du dimanche

Nous soutenons une culture pluridisciplinaire et de proximité, en apportant un appui logistique à la programmation culturelle riche des associations : théâtre, danse, peinture, sculpture, cinéma, musique, chant...

FESTIVITÉS ET CONVIVIALITÉ

À Clapiers, les festivités et la convivialité rassemblent les habitants et constituent un véritable terreau du bien-vivre ensemble, en favorisant l'échange, la solidarité et le sentiment d'appartenance. C'est pourquoi la municipalité met un point d'honneur à valoriser ces moments de partage à travers de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

- Vendredis de l'éolienne **NOUVEAU**
- Fête nationale du 14 juillet
- Festival de la Tomate
- Illumination de Clapiers **NOUVEAU**
- Marché de Noël
- Fête de la jeunesse **NOUVEAU**
- Marché hebdomadaire
- Salon des commerçants et des artisans **NOUVEAU**
- Ateliers et sorties culturelles régulières pour les séniors



FESTIVAL DE LA TOMATE



LES LOUSTICS DU PIC



FÊTE DE LA MUSIQUE

AGIR POUR LE BIEN VIEILLIR

Les séniors sont partie intégrante du dynamisme de notre village, et nous contribuons à ce qu'ils puissent y vivre une retraite active et participer à la vie de la cité :

- Soutien aux associations proposant des **activités à destination des séniors** : mise à disposition de salles, subvention communale, appui logistique... ;
- Organisation de sorties et ateliers **culturels, sportifs, de bien-être et loisirs** pour les +65 ans : 2 fois par mois, toute l'année, gratuitement ;
- Des temps forts pour se retrouver : organisation de la **Semaine Bleue** chaque année depuis 2020, repas des aînés...
- Mise en place de la **mutuelle communale** pour mieux protéger la santé des séniors clapiérois ;
- Organisation **d'événements et temps intergénérationnels** en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes, les Accueils de Loisirs de la commune, l'EHPAD, et les séniors en général.



EN QUELQUES CHIFFRES...

90

manifestations et événements organisés chaque année à Clapiers par la Commune et les associations

81

associations référencées à Clapiers en 2025

752 772 €

d'aides indirectes accordées par la commune aux associations clapiéroises en moyenne chaque année (mise à disposition de salles, matériel, prestations...).

16 170 H

de travail des agents municipaux consacrées à l'aide aux associations entre 2023 et 2025

250

séniors ont participé à la Semaine Bleue organisée par la commune en 2024



FOCUS

CLAPIERS DÉFEND LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE !

Socle du vivre-ensemble, notre équipe municipale affirme avec conviction son attachement aux **valeurs républicaines** de **liberté, égalité, fraternité et laïcité**, et nous sommes résolus à les défendre et les valoriser :

- Installation d'une plaque en mémoire du professeur **Samuel Paty** sur le chemin des écoliers de la maternelle ;
- Organisation d'un hommage commémorant les 10 ans de l'attentat contre *Charlie Hebdo* ;
- Réalisation d'une fresque sur le thème de la laïcité en contrebas de l'école élémentaire *Victor Hugo* ;
- Attachement à la perpétuation du devoir de mémoire.





PARTICIPATION CITOYENNE

NOTRE ENGAGEMENT :

DONNER LA PAROLE AUX CITOYENS ET LES IMPLIQUER DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE POUR L'AVENIR DU VILLAGE

La participation citoyenne est une valeur essentielle de notre action municipale, car nous travaillons avant tout pour les habitants, leur bien-être et leur qualité de vie. Chacune et chacun a beaucoup à apporter pour l'avenir de Clapiers, et nous avons tenu à encourager l'expression et l'implication des citoyens dans les décisions locales.

Depuis 2017, avec la mise en place du budget participatif, notre village fait figure de pionnier en matière de démocratie participative sur le territoire. Dans cette dynamique, nous avons multiplié les initiatives pour écouter, associer et permettre à tous d'être force de proposition, convaincus que l'intelligence collective est un atout majeur pour dessiner ensemble le futur de notre village.

LE BUDGET PARTICIPATIF : DES IDÉES CITOYENNES À LA RÉALITÉ

Le **budget participatif**, fleuron de la démocratie participative locale, permet aux Clapiérois·es de donner vie à leurs projets pour le village.

- Clapiers est une **commune pionnière** en la matière à l'échelle de la Métropole mais aussi du pays, avec son instauration en 2017 et sa pérennisation depuis ;
- Nous avons créé un groupe de travail **constitué de citoyens** volontaires pour étudier les projets proposés ;
- Avec près de **10% de participation** chaque année, les citoyennes et citoyens s'en saisissent avec enthousiasme au regard de la moyenne nationale (6,4%) ;
- **De nombreux projets** réalisés pour améliorer la qualité de vie à l'attention de tous, jeunes et moins jeunes, dans divers domaines (écoles, transition écologique, sport, loisirs...):

Aire de jeux 0-3 ans de l'esplanade Jean Jaurès

Rénovation & aménagement du local jeunes 11-17 ans

Installation de boîtes à lire

Tables de pique-nique au parc Leenhardt

2 tables d'orientation dans les bois de Clapiers

Réaménagement de la salle Jean-Noël Bonnefoi

Création d'un terrain de volley

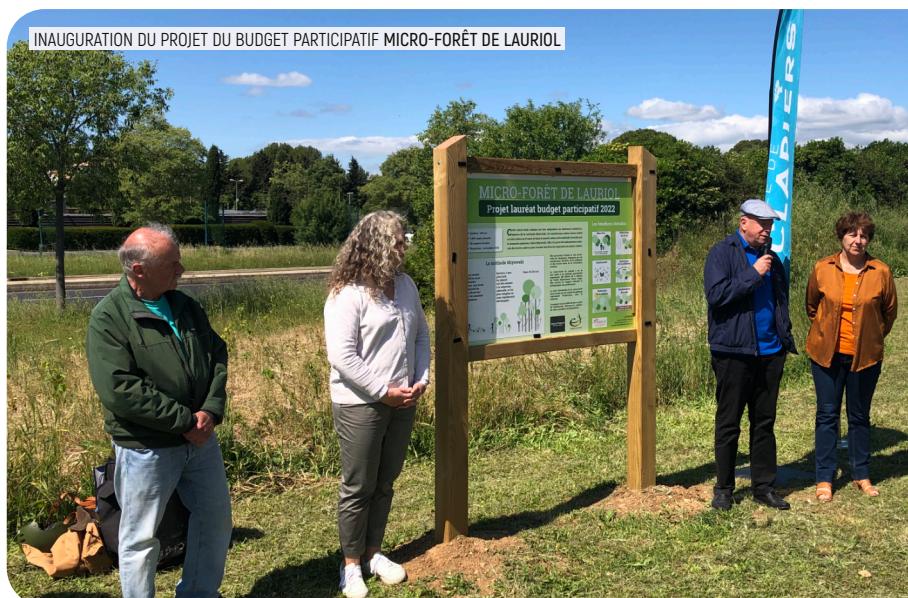
Mini-forêt Miyawaki - 1.800 arbres plantés

Balisage d'un parcours VTT famille dans les bois

Création d'un billodrome

Aire de street-workout

ET D'AUTRES !



DES PLATEFORMES POUR ASSOCIER LES CITOYENS À L'ACTION MUNICIPALE

NOUS AVONS CRÉÉ PLUSIEURS INSTANCES CITOYENNES pour donner la parole aux citoyens et les impliquer dans la politique municipale :

- Le 3CTE (Conseil consultatif citoyen de la transition écologique) pour émettre des avis et recommandations sur des projets en lien avec la transition écologique
- Comités de projets avec des élus et des citoyens : sur la biodiversité, le développement du photovoltaïque, les mobilités actives
- Comité consultatif des restaurants scolaires : une diététicienne et des élèves élus par leurs camarades pour donner leur avis sur les menus et le fonctionnement de la restauration scolaire. Impliquer les premiers concernés !

NOUS AVONS FAIT LE CHOIX DE LA CONCERTATION OU DE LA CONSULTATION sur des projets ou décisions municipales structurantes :

- Elaboration du **projet d'aménagement et d'embellissement du centre-village en co-construction** : une phase de 4 ateliers participatifs avec un groupe de Clapiérois de divers horizons (riverains, commerçants, membres d'associations, élus, membres du CMJ, ...) pour dessiner un projet correspondant aux besoins et aspirations des habitants
- **Rythmes scolaires** : une consultation a été mise en place pour que ce soient les parents d'élèves qui choisissent par le vote. La majorité a parlé : nous sommes passés à la semaine de classe de 4 jours
- Instauration d'un « *café du vendredi* » avec les parents d'élèves et le service Enfance, pour échanger et écouter leurs observations
- Lien constant avec les associations représentatives (de quartiers, de parents d'élèves, ...)

L'ORGANISATION DE VISITES DE QUARTIERS a permis qu'élus et riverains se rencontrent et échangent autour d'un temps de convivialité pour recueillir les **observations** et **doléances** en allant directement dans vos quartiers. Il s'agit d'un outil précieux pour renforcer la proximité et la parole citoyenne sur les problématiques concrètes du quotidien de chaque quartier telles que la **propreté**, la **sécurité**, la **voirie**, les **nuisances** ou les **aménagements** divers.

Des rencontres pensées pour être un **moment de démocratie locale** à taille humaine, plus accessible et inclusive.



EN QUELQUES CHIFFRES...

434

Clapiérois-es ont voté lors du budget participatif 2024.

4

ateliers participatifs ont été organisés avec les Clapiérois-es pour élaborer en co-construction le projet d'aménagement et d'embellissement du centre-village.

7

visites de quartier des élus ont été organisées entre 2023 et 2025.

26

projets ont été réalisés dans le cadre du budget participatif sur les 8 dernières années



FOCUS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Une instance qui nous tient à cœur, car les plus jeunes ont aussi une voix à faire entendre. Élu pour deux ans, le CMJ se réunit en commissions toutes les deux semaines.

Les jeunes élus sont toujours force de proposition et ont beaucoup de belles idées pour la commune. Nous avons développé le soutien aux actions du CMJ car **nous croyons en son importance** et souhaitons lui donner **des moyens d'agir** : un budget propre pour chaque commission, consultation sur des projets municipaux, participation aux cérémonies républicaines, voyage citoyen offert à Paris pour visiter l'Assemblée nationale ou le Sénat, projets intergénérationnels avec l'EHPAD.

Bravo à tous les jeunes élus qui ont travaillé pour leurs camarades et pour Clapiers durant ces 6 dernières années, un bel exemple !



FINANCES

NOTRE ENGAGEMENT : UNE GESTION RIGOUREUSE DE L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE À CLAPIERS

Les finances communales sont le levier de toute action municipale, et leur gestion exige rigueur et responsabilité. Tout au long du mandat, nous avons exercé une gestion sérieuse et sobre, ancrée dans une vision à long terme. Ceci a permis de maintenir une situation financière saine, caractérisée par un faible endettement et une fiscalité maîtrisée. Cette solidité nous a donné la capacité d'investir pour améliorer les équipements et services de proximité tout en préservant une haute qualité de vie. Malgré les contraintes budgétaires, la baisse des dotations de l'État et les crises récentes (Covid, guerre en Ukraine, instabilité internationale) qui ont alourdi les charges des collectivités, nous avons su faire mieux avec moins, en gardant le cap sur la responsabilité et l'efficacité. Grâce à cette gestion rigoureuse, notre Commune conserve la confiance de ses partenaires et la capacité d'affronter les incertitudes à venir.

6 ANS DE GESTION SÉRIEUSE ET AMBITIEUSE

Avec notre équipe municipale, la Commune se distingue par une gestion financière **responsable** dans un contexte incertain. La stratégie d'autofinancement prononcée, qui se caractérise par un recours à l'emprunt très faible, entraîne une **faible dépendance à l'endettement** et donne à notre Commune une très bonne capacité à investir pour le bien-vivre des habitants, en limitant la pression fiscale et sans faire peser le poids de nos actions d'aujourd'hui sur les générations futures.

1. LES RECETTES FISCALES

LE CHOIX D'UNE FISCALITÉ MODÉRÉE

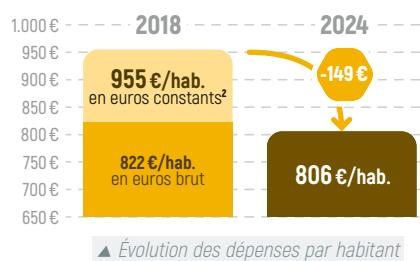
0% d'augmentation du taux d'imposition communal sur la taxe foncière depuis 2016 pour préserver le portefeuille des Clapiérois-es. Fixé à **43,77%**, ce taux est en dessous de la moyenne départementale (47,28%) et régionale (46,84%).

2. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

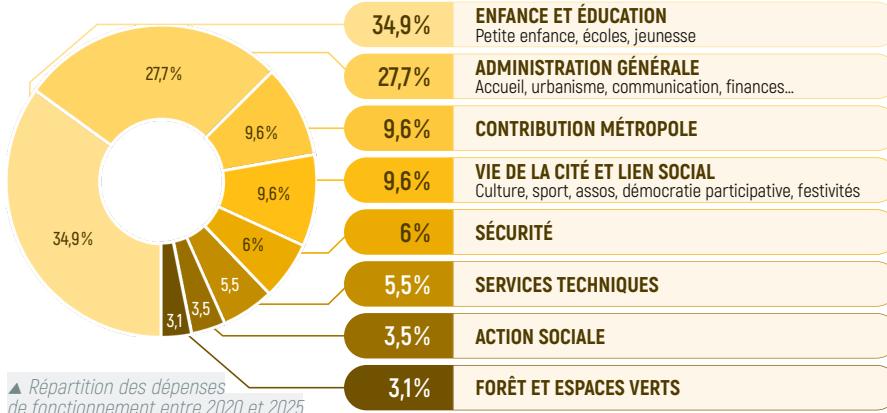
DES DÉPENSES MAÎTRISÉES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Notre gestion des dépenses rigoureuse, où chaque euro est dépensé au bénéfice concret des Clapiérois-es, a permis de maintenir un haut niveau de service public **tout en diminuant de 149 € les dépenses réelles de fonctionnement par habitant¹**.

La dépense par habitant est inférieure à la moyenne départementale (1.230 €) et nationale (1.101 €) des communes de notre strate, signe de la maîtrise de ces dépenses à Clapiers.



▲ Évolution des dépenses par habitant



▲ Répartition des dépenses de fonctionnement entre 2020 et 2025



FOCUS

LE BUDGET VERT

Symbolique de la transversalité de notre engagement en faveur de la transition écologique de Clapiers dans tous les pans de l'action municipale, le **budget vert** a été mis en place à Clapiers pour classifier toutes les dépenses budgétaires et fiscales selon leur **impact sur l'environnement** (favorables, neutres ou défavorables).

Cette classification montre qu'un large spectre de dépenses dans tous les domaines contribuent à la **transition écologique**. Nous avons été durant ce mandat **une des premières** Communes de la Métropole à le mettre en œuvre.

¹ Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant représentent la somme des dépenses que la Commune engage réellement chaque année pour faire fonctionner ses services quotidiens, divisée par le nombre d'habitants. Cet indicateur permet de savoir combien coûte en moyenne le fonctionnement des services publics pour chaque habitant.

² Les euros constants sont corrigés avec le convertisseur de l'Insee pour intégrer l'inflation 2018-2024.

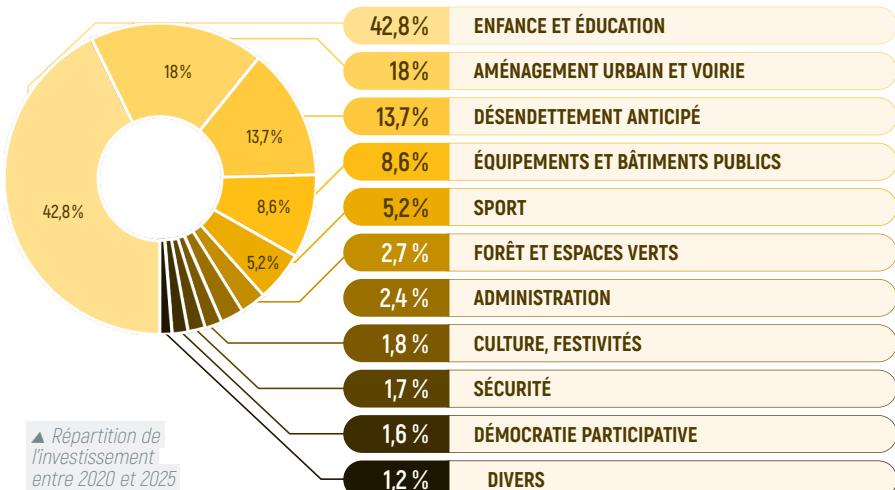
3. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

UN BON NIVEAU D'INVESTISSEMENT

12,88 millions d'euros

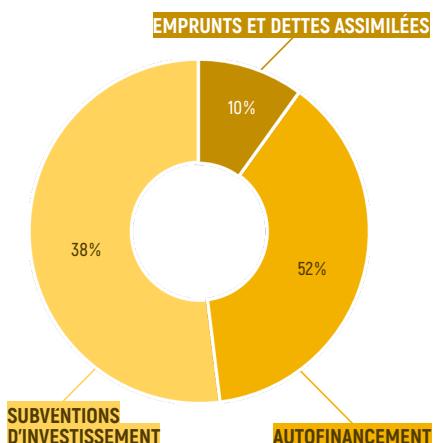
d'investissements ont été financés par la Commune au cours de ces **6 années** de mandat.

Malgré les crises, nous avons refusé l'immobilisme et porté une action résolue pour **améliorer la vie à Clapiers**, en investissant fortement et de manière responsable grâce à une situation financière gérée avec rigueur.



COMMENT SONT FINANÇÉS LES INVESTISSEMENTS ?

▼ Provenance des financements sur la période 2020-2026



Une capacité d'autofinancement de la Commune renforcée

Depuis 2020, la capacité d'autofinancement de la Commune est en hausse de **18,4%** pour atteindre **175 €** brut par habitant. Renforcée de près de **40%** de subventions extérieures, nous avons été capables d'investir fortement pour améliorer le cadre de vie à Clapiers sans être dépendants de l'emprunt et endetter la Commune.

Une bonne aptitude à obtenir des subventions pour les projets clapiérois

Nous avons ainsi bénéficié d'un soutien sans faille de **nombreuses institutions partenaires**, dont les subventions ont permis à la Commune de financer des investissements structurants. C'est le fruit d'une relation de confiance, consolidée au fil d'années de partenariat et permettant d'obtenir des fonds extérieurs et de renforcer notre capacité d'investissement au bénéfice des Clapiérois-es.

Merci à tous nos partenaires pour leur précieux soutien : État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Métropole de Montpellier, Agence Locale de l'Énergie et du Climat, Caisse d'Allocations Familiales, Banque des Territoires, ADEME...

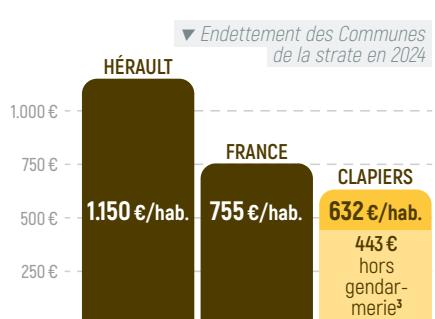
4. DETTE COMMUNALE

UNE COMMUNE PEU ENDETTÉE

Nous avons mené une politique de désendettement efficace pour maintenir des finances communales saines à Clapiers : l'encours total de la dette communale s'élève à **3,7 millions d'euros** au 31 décembre 2024. Cette dette est **en baisse de plus de 10%** sur les 4 dernières années, illustrant une réduction constante de l'endettement communal.

Rapportée à la population clapiéroise, cela représente **632 € par habitant** – très inférieure à la moyenne départementale (**1150 €**) ou nationale (**755 €**) des communes de notre strate. Hors emprunt de la gendarmerie³, la dette par habitant n'est plus que de **443 € par habitant**.

Il est à noter que grâce à la politique menée, la dette de la Commune **continue de se résorber** et n'est plus que de 3,1 millions d'euros au 14 octobre 2025 (soit 507 € par habitant) : de quoi voir l'avenir sereinement à Clapiers car un faible endettement = une forte capacité d'investissement.



3,62 ANS :

C'est la **capacité de désendettement de la Commune** au 31 décembre 2024. Elle est meilleure que la moyenne départementale (4,28 ans) et témoigne d'une gestion saine et responsable des finances.

³ Les loyers de la gendarmerie – et de ses 22 villas qui enrichissent le patrimoine communal – couvrent intégralement l'emprunt contracté par la Commune pour la construire. On peut donc parler d'une dette hors gendarmerie de 443 € par habitant.

Au terme de ces six années de travail
à votre service et celui de Clapiers,

**Les engagements sont tenus
et les résultats sont au rendez-vous.**

Ensemble, maintenons le cap et tournons-nous vers l'avenir !

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026



LISTE MENÉE PAR ÉRIC PENSO, MAIRE SORTANT

**AVEC UNE ÉQUIPE CITOYENNE, EXPÉRIMENTÉE
ET PROCHE DE VOUS**



www.cap-clapiers2026.fr



contact@cap-clapiers2026.fr